



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le registre du commerce déploie ses antennes dans les districts**

**En collaboration avec les préfetures, l'Office cantonal du registre du commerce met en place les centres de consultation régionaux prévus par la loi. Les extraits simples de toute entreprise inscrite au registre du commerce du canton de Vaud peuvent désormais être obtenus gratuitement dans les préfetures.**

Celles-ci ne sont habilitées cependant qu'à délivrer des extraits simples (non certifiés conformes), tirés de la base de données cantonales accessible par le site internet du registre, [www.rc.vd.ch](http://www.rc.vd.ch)

Ce service de proximité et gratuit est destiné en premier lieu aux usagers ne disposant pas d'un accès personnel à internet.

Les demandes d'extraits certifiés conformes, les demandes de renseignements techniques, ainsi que les demandes d'inscriptions, nouvelles et modificatives, doivent toujours être adressées directement à l'Office cantonal du registre du commerce, rue Grenade 38, 1510 Moudon, tél. 021 / 905 81 21 ; fax. 021 / 905 81 11 ; e-mail : [info.rc@vd.ch](mailto:info.rc@vd.ch)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 2002

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Marie-Pierre Chautard, Secrétariat général de l'Ordre judiciaire vaudois, 021/ 316 15 68